

- Déclaration (voir ci joint) /pas de déclaration écrite pour la FSU
- Approbation du compte rendu du CTSD du 10/02/2022 à l'unanimité
- Présentation des ajustements de rentrée donnés par le Rectorat pour information (pas de vote)

Les documents de préparation sont distribués en séance alors qu'ils auraient pu être envoyés en raison du repli

*Les ajustements sont essentiellement dus au E/D (effectif par division)

1 . Collège du Méridien à Mauriac

Madame la DASEN explique que le collège a obtenu 8h en juin +18h en août soit 26h pour permettre des dédoublements en 5^o et en 3^o et que l'équipe a fait le choix (sous entendu le mauvais choix) d'utiliser ces heures pour l'ouverture d'une classe de 5^o, ce que nous avons contesté en disant qu'au final, nous savons bien que ce n'est pas un choix d'équipe, mais le choix du chef d'établissement contraint de faire avec les moyens que le rectorat veut bien lui donner...

"Ils ont été servis plus que les autres (c'est à dire les autres établissements) compte tenu de l'effectif moyen par classe". Les collègues apprécieront ces propos à n'en pas douter.

2. Collège de la Ponétie à Aurillac

La classe de 3^o en moins est la conséquence du grand nombre d'élèves de 4^o ayant fait le choix d'aller en 3^o prépa métiers en lycée.

Concernant l'avenir de la SEGPA, à notre demande la DASEN a répondu que ses services "travaillent" sur un projet de transfert des classes de 4^o et de 3^o à l'EREA, pour que ces élèves puissent (entre autres) découvrir plus de champs professionnels, ce à quoi nous avons répondu qu'il ne fallait pas exagérer non plus, puisque l'EREA ne permettrait de découvrir qu'un seul champ supplémentaire (« Métiers des espaces verts ») !

A la question de l'échéance possible de ce transfert, la DASEN nous a répondu : "rentrée 2023 ou 2024 » !

A la question de la fuite d'élèves vers "le privé" la DASEN a répondu que dans le département, il n'y avait pas ce phénomène contrairement à d'autres départements, et elle en veut pour preuve que les effectifs des collèges privés étaient en baisse (Riom es montagnes, collège Gerbert à Aurillac...)

*A la question sur les capacités des salles de classes, la DASEN a répondu que lorsque le nombre de salles de classes pouvant accueillir un nombre important d'élèves est insuffisant dans un établissement par rapport aux prévisions d'effectifs, l'établissement est placé en vigilance et des moyens supplémentaires sont donnés.

*A la question sur les classes d'UPE2A, on nous a répondu que les effectifs étaient très difficiles à prévoir et que la DSDEN était informée au dernier moment par simple mail. Elle annonce la création d'une classe au lycée E.Duclaux à Aurillac.